

Conseil municipal du 2 aout 2024

Présents : Paul Arnaud, Didier Piolat, Fanny Waldschmidt, Barbara De Schepper, Lorraine Chenot, Loïs Coltel

Excusés : Vincent Guillo, procuration à Fanny Waldschmidt
Lucy Renault, Arlette Obry

Absents : Roger Lombardot, Damien Petit

1. Compte-rendu du précédent conseil

Vote : 7 voix pour (unanimité)

2. Décision modificative N°1 sur le budget eau

Abondement de l'article d'investissement 2315 pour le règlement de l'acompte N°4 de la maîtrise d'œuvre AMO (1304,45 €) et des travaux pour 3282 € pour la SAUR.

Le 61523 est réduit de 4586,45 pour augmenter d'autant le virement à la section d'investissement.

Vote : 7 voix pour (unanimité)

Fin de Conseil

Informations :

Lancement des travaux de la route du Charnier en Septembre.

Etaler la terre du parking sur le chemin des chasseurs.

Les nouveaux locataires du Charnier, Benjamin LIOT et Clara CHAPELLE arrivent le 10 août avec deux enfants qui entrent en CM1 et à la MAM. Lorraine et Paul accueillent.

Barbara évoque l'absurdité du ramassage scolaire sur Dompnac et Sablières . La commune prépare un courrier aux élus régionaux, à l'inspection d'Académie et aux sénateurs.

La réunion d'information du 4 aout n'a pas été annoncée ; elle est donc supprimée. On prévoit de la faire un samedi de septembre.

La fête du village est le 14 août. Il faudrait augmenter la puissance si ce n'est pas fait.

Point vélo : peu de location en Juillet ; une réservation au mois d'aout.

AMC 07 : vélo électrique 40 € pour une journée

Trouver des créneaux pour faire, certains jours des locations à la journée.

A réfléchir pour l'an prochain.